

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FEVRIER 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt deux, le quinze février, à vingt heures le conseil municipal de la commune de Lavoux (Vienne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Maguy LUMINEAU, Maire.

Date de la convocation : 08 février 2022

PRESENTS : LUMINEAU Maguy, Catherine OSSET, Didier ROUET, Christelle ROBIN, Lydie PLAT, Arlette MANSEAU, Mireille MASPEYROT. Carole DUBOIS, Loïc PERAULT, TEXIER Pascal, RAYNAUD David.

ABSENT : Jérôme CAMUS (pouvoir à D. Rouet), Dominique BOISARD (pouvoir à M. Lumineau), Jean-François MORILLON (pouvoir à D. Raynaud), Nadine MENCIERE (pouvoir à M. Maspeyrot)

A été élu secrétaire : David RAYNAUD

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Présents : 11 - Votants : 15

Les membres présents du conseil municipal déclarent approuver le compte-rendu de la précédente réunion.

Délibération 011/2022

VENTE D'UN TERRAIN

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée D 606 d'une contenance de 8 260 m². Elle est classée en zone 1AUh au PLU en vigueur.

Un lotisseur a fait deux propositions pour son acquisition :

1^{ère} proposition : 1 lotissement comprenant 9 lots à bâtir avec acquisition de la parcelle communale au prix forfaitaire de 41 300 € TTC.

2^{ème} proposition : 1 lotissement comprenant 10 lots à bâtir avec acquisition de la parcelle communale au prix forfaitaire de 49 560 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal par : 15 voix « pour », 0 voix « contre », 0 « abstention »

– **Autorise** la vente au profit de la société « Les Loges Terrains » de la dite parcelle communale au prix forfaitaire de **49 560 € TTC** pour la création d'un lotissement de 10 lots à bâtir.

– **Autorise** le Maire à signer l'acte de vente ainsi que toutes pièces afférentes au dossier y compris le bornage.

QUESTIONS DIVERSES

Réfection gouttières :

Il a été constaté que les gouttières du bâtiment sis au 12 place des Carriers dont la commune est propriétaire, présentent un état défectueux.

En effet, à chaque période pluvieuse, l'eau provenant de la toiture coule en grande partie sur le mur d'une habitation voisine sise au 10 place des Carriers. La propriétaire ayant fait valoir cet état de fait et plus particulièrement sur la forte probabilité de dégradation de son mur à court terme, demande à la commune de remédier à ce problème au plus vite.

Un devis a été présenté. Les élus souhaitent qu'un deuxième devis soit demandé.

Recensement de la population :

Didier ROUET, coordonnateur communal pour le recensement de la population rend compte de l'avancement de la collecte. A ce jour, 85 % de la population est recensée.

SIVOS : commission « cantine »

Mireille MASPEYROT, membre du Comité du SIVOS, fait part qu'une commission « cantine » a été mise en place au sein du SIVOS pour l'élaboration des menus.

Un plan alimentaire a été soumis par une diététicienne ce qui permet aux cantiniers de bâtir les menus de façon à garantir l'équilibre alimentaire.

Commission « environnement »

– Dans le cadre de l'association « ABEI Locales de la Vienne, Didier ROUET, informe qu'une réunion est prévue jeudi 17 février prochain avec les représentants de l'association pour discuter des projets et également pour déterminer un emplacement pour la création d'un espace pédagogique.

– Une matinée « Nettoyons la Nature » est prévue le 2 avril prochain. En parallèle, les membres de la commission « chemins » consacreront la matinée au rebouchage de trous et ornières des chemins ruraux. Mr Beauvallet, gérant de la société « les carrières de la Vienne » offrira à la commune 15 tonnes de calcaire pour réaliser cette opération, ce qui est fort apprécié par l'ensemble des membres présents. Il conviendra néanmoins de faire livrer un complément en diorite de diamètre inférieur.

– Pascal TEXIER, Président de l'ACCA annonce que des membres de son association se mobiliseront durant une matinée pour nettoyer les accotements de la route de Saint Julien l'Ars qui sont particulièrement envahis par des déchets de toutes sortes.

Commission « jeunesse »

Catherine OSSET annonce qu'une réunion est programmée au début du mois de mars prochain pour la préparation des chantiers « jeunes » organisés au cours de l'été prochain.

Chemins ruraux :

Maguy LUMINEAU, informe les élus qu'un devis sera demandé auprès de Grand Poitiers pour l'entretien des chemins ruraux.

A.D.M.R. (Aide à Domicile dans les Milieux Ruraux)

Loïc PERAULT ayant eu récemment un contact avec l'association ADMR fait part que l'association recherche un référent pour la commune de Lavoux. La mission du référent consiste à apporter une aide à la complétude des dossiers des administrés de la commune qui souhaitent bénéficier d'une aide à domicile.

Prochaine date de réunion du conseil municipal :

La réunion prévue initialement le 22 mars est reportée au 29 mars.

La séance est levée à 21h